

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS205

présenté par
M. Mesnier, rapporteur général

ARTICLE 38

Supprimer l'alinéa 110.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction de l'Assemblée nationale.